

BINIC-ETABLES

SUR MER

Stratégie de transition écologique

Mars 2023



Stratégie élaborée en
collaboration avec la société :



www.mapetiteboiteverte.com

“La volonté de Binic-Étables sur Mer est d’agir en faveur de la transition écologique en collaboration avec ses habitants, en toute conscience des moyens qui devront être mobilisés pour accélérer cette transition.”

GLOSSAIRE

Quelques définitions pour mieux comprendre le concept de transition écologique :

Adaptation : actions dont le but est de renforcer la capacité des individus et des organismes (entreprises, ville, etc.) à s'ajuster aux effets des changements climatiques, par exemple en réduisant les surfaces imperméables en milieu inondable.

Aléa climatique : phénomène ou manifestation physiques liés directement ou indirectement aux changements climatiques et susceptibles d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Exemples : précipitations abondantes, périodes de chaleur extrême, submersion marine, tempêtes, vents violents et tornades.

Atténuation : actions visant à réduire les émissions de GES à la source (convertir le système de chauffage d'un bâtiment du mazout à l'énergie solaire par exemple) ou à capturer le CO₂ dans l'atmosphère (planter des arbres par exemple).

CO₂ : formule chimique du dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre. Le CO₂ est naturellement présent dans l'atmosphère. Il est aussi le principal gaz à effet de serre émis dans le cadre des activités humaines. Pour parler des émissions de GES, l'unité des tonnes équivalentes de CO₂ est utilisée (tCO₂e).

Empreinte carbone : mesure la contribution aux changements climatiques d'un produit, d'une activité, d'une personne, d'une entreprise ou d'une ville. Elle est généralement calculée en kilos ou tonnes d'équivalent CO₂.

Gaz à effet de serre (GES) : regroupe les nombreux gaz contenus naturellement dans l'atmosphère qui contribuent à retenir la chaleur du rayonnement solaire. Ces gaz sont à la source du réchauffement climatique, principalement dans le cadre des émissions issues des activités humaines.

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du climat (GIEC) créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Réduction : actions visant à réduire les émissions de GES à la source (exemple : manger moins de viande) ou à capturer le CO₂ présent dans l'atmosphère (exemple : planter des arbres).

Résilience : capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement, quelles que soient les perturbations subies.

Risque : calcul de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de l'organisation municipale. Le niveau de risque dépend de la probabilité d'occurrence d'un aléa climatique et la gravité (ampleur des conséquences) susceptibles d'en résulter sur les éléments vulnérables.

Séquestration du carbone : stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère.

Sobriété carbone : se dit d'un produit, d'un service, ou d'une organisation dont les activités émettent peu ou pas d'émissions de GES. La sobriété carbone concerne le volume et le type d'énergie nécessaire, mais aussi l'approvisionnement en matériaux et la génération de matières résiduelles.

Transition socioécologique : évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Vulnérabilité : mesure dans laquelle un système est sensible et incapable de faire face aux effets défavorables des changements climatiques, y compris la variabilité et les événements extrêmes.

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| AVANT-PROPOS | 01 |
| MOT DES ÉLUS | 02 |
| Pourquoi se doter d'une stratégie de transition à Binic-Étables sur Mer ? | 03 |
| Le processus d'élaboration de la stratégie | 04 |
| Les grands chantiers de la transition | 06 |
| 1. Une organisation municipale dont les pratiques internes et les modes décisionnels sont exemplaires au regard de la stratégie | |
| 2. Tendre vers une commune neutre et sobre au niveau énergétique | |
| 3. Une commune littorale qui préserve sa richesse et son identité en valorisant le patrimoine bâti et paysager des espaces urbanisés | |
| 4. Un milieu de vie sain et résilient construit avec des habitants et habitantes conscients et informés | |
| 5. Une gouvernance transversale qui accélère l'engagement des habitants et des entreprises locales dans les transitions | |
| Mise en œuvre de la stratégie | 14 |
| CONCLUSION | 15 |

AVANT- PROPOS

Binic-Étables sur Mer (BESM), ville nichée entre terre et mer, est un territoire riche. Riche en paysages et en infrastructures qu'il faut aujourd'hui savoir préserver et valoriser. Préserver, en accordant à la nature une place plus importante dans l'espace urbain et en adaptant les aménagements à ses besoins et ses limites. Valoriser, en développant l'attractivité du territoire, son dynamisme et son accessibilité.

Déjà engagée dans les transitions, qu'elles soient démocratiques, sociales ou environnementales, Binic-Étables sur Mer se dote d'une stratégie de transition écologique. Par ce document, la municipalité souhaite matérialiser sa vision par des actions concrètes et réalisables, de sorte à **produire un impact positif avec l'ensemble des acteurs de son territoire.**

Consciente des enjeux climatiques et de la nécessité de faire évoluer les façons de faire, cette démarche volontaire est essentielle pour la municipalité de BESM. Elle ne pourra être pérenne si et seulement si l'ensemble de la communauté s'engage, à son échelle, avec les moyens qui sont les siens.

La stratégie de transition de BESM est le fruit de nombreuses heures de travail et de concertation mobilisant habitants, agents, élus et parties prenantes.

C'est le résultat de **deux grandes phases de réalisation** :

- 1 La première étant l'établissement d'un **diagnostic de développement durable** afin de faire l'état des lieux de l'existant et de définir les enjeux et opportunités pour la commune en termes d'environnement et de développement durable ;
- 2 La deuxième étant la définition d'une **vision commune, des axes stratégiques et des chantiers à mener** au cours des prochaines années afin d'assurer une cohérence dans ses actions.

C'est équipée de ces différents constats et objectifs que la commune a su définir la feuille de route de sa stratégie faisant l'objet de ce présent document.

Cette feuille de route présente les **cinq grands chantiers** et les **28 objectifs** de la stratégie de transition de BESM. Ces chantiers répondent aux **six défis** de la ville relevés par le diagnostic et portent en eux l'engagement de la commune dans la transition écologique et constituent ses axes d'intervention.

ENSEMBLE, FAISONS DE BINIC-ÉTABLES SUR MER UNE COMMUNE EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE EN METTANT SES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA TRANSITION ET DE SES AMBITIONS.

MOT DES ÉLUS

Paul Chauvin

Maire de Binic -
Étables sur Mer



Hélène Lutz

5ème adjointe en
charge de
l'environnement, de
l'urbanisme et des
mobilités

PAR CETTE STRATÉGIE, NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT SE FORMALISE ET SE CONCRÉTISE.

Dans le cadre de sa stratégie de transitions, la commune de Binic-Étables sur Mer a pour ambition d'offrir un cadre de vie à la fois sain pour ses habitants, et qui respecte les limites des écosystèmes de sorte à produire un impact positif au-delà de ses frontières.

L'engagement de tous est essentiel sur la durée pour assurer le succès et la pérennité de notre stratégie de transition, chaque membre de la commune a un rôle d'importance à jouer. Nous visons à maintenir la construction d'un territoire où nature et milieux urbains se côtoient sans se dégrader.

Conscients de la fragilité de notre environnement de vie, nous savons utiliser localement et raisonnablement nos ressources, dans une logique de circularité en harmonie avec la terre et avec les autres espèces. Nous visons à nous préoccuper du bien commun en gardant à l'esprit que l'entraide est ce qui permet de ne laisser personne de côté.

Binic-Étables sur Mer souhaite créer un lien social qui résistera aux crises, et l'organisation communale compte être la première à être le reflet dans ses actions de cette volonté de faire mieux, d'expérimenter, d'innover pour le bien-vivre ensemble. En ralliant les personnes, les savoirs et les forces vives nécessaires, en y consacrant des moyens financiers et humains adéquats, la commune continuera d'assumer dans le temps son rôle de leader, à la poursuite de l'objectif collectif qu'elle se fixe aujourd'hui avec tous les Binicaises, Tagarines, Binicais et Tagarins.

POURQUOI SE DOTER D'UNE STRATÉGIE DE TRANSITION À BINIC- ÉTABLES SUR MER ?

Binic-Étables sur Mer évolue dans un contexte d'urgence climatique. Selon le Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), dans son rapport publié en mars 2022 "Changement climatique : impacts, adaptation et vulnérabilité", **les conséquences du changement climatique sur les êtres humains et les écosystèmes sont déjà critiques et s'aggraveront avec l'augmentation du réchauffement climatique**. Le GIEC appelle ainsi à déployer ce qu'on appelle un **"développement résilient au climat"** : un développement durable qui cherche à protéger la biodiversité et les écosystèmes, à réduire ses émissions de GES et à s'adapter aux changements.

À Binic - Étables sur Mer, nous sommes déjà témoins d'un certain nombre d'effets des changements climatiques sur notre territoire. Les experts s'accordent pour dire que, même si tout était mis en œuvre pour réduire les répercussions de nos modes de vie sur nos écosystèmes, les changements climatiques et leurs conséquences se poursuivront dans l'avenir. **C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour accélérer notre transition écologique.**

AUTANT QUE LES NATIONS ET LES HABITANTS, LES MUNICIPALITÉS ONT AUSSI LEUR RÔLE À JOUER.

La stratégie de transition de BESM s'inscrit dans une démarche déjà entamée par la mairie. Précisément, cette stratégie a pour but de :

- Réduire son empreinte carbone, favoriser les mobilités douces, définir une stratégie globale air et énergie ;
- Préserver sa qualité de l'air et de l'eau, sa biodiversité, son patrimoine arboricole et naturel ;
- Protéger ses zones humides et ses cours d'eau et faire entrer la nature en ville ;
- Viser une résilience alimentaire, une restauration collective idéale et préserver les activités et les services en cœur de ville.

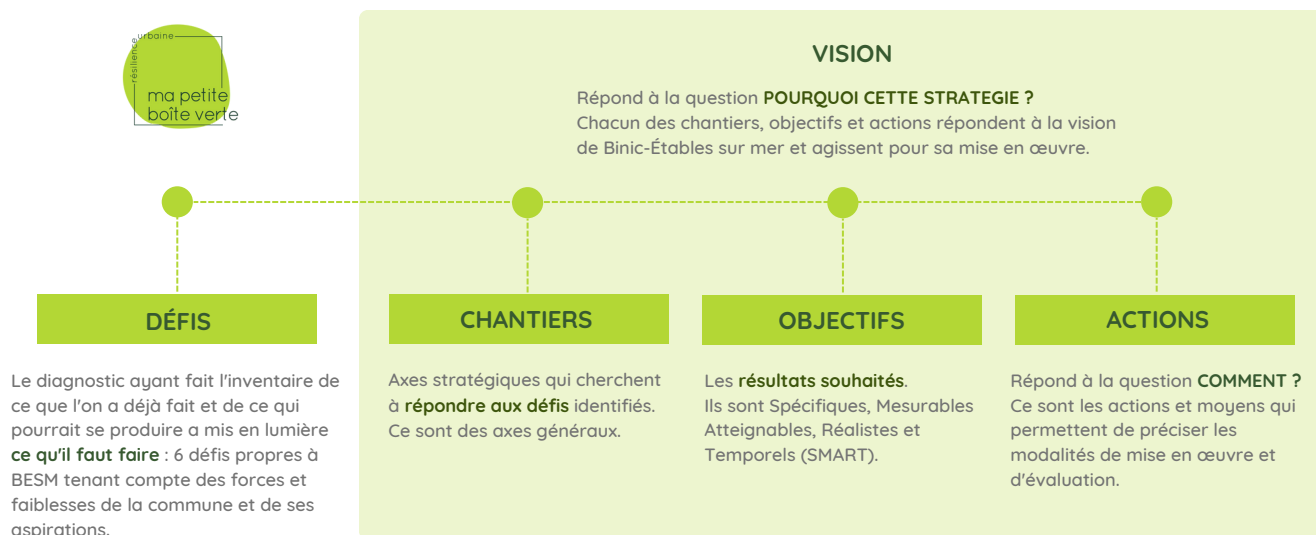
C'est également une manière d'engager les habitants de la commune dans la mise en œuvre et la définition de ces actions. Bien plus qu'une stratégie environnementale, la stratégie de transition de BESM est un outil démocratique pour une commune et des habitants exemplaires et volontaires.

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de transition écologique pour une commune telle que Binic-Étables sur Mer est le résultat d'un travail structuré et collaboratif. C'est pourquoi elle s'est organisée autour de cinq grandes étapes :

- 1. Le cadrage du projet** : afin de s'accorder sur les attentes, de constituer le comité de travail et de définir des échéances ;
- 2. La réalisation et le partage du diagnostic et des enjeux** : afin de situer la commune dans un contexte territorial, régional, national et international et de définir les points forts et les points faibles du territoire et d'en comprendre les enjeux ;
- 3. La prospection et mobilisation des forces créatives** : afin d'établir une vision commune et des orientations qui seront déclinés en chantiers et répondant aux enjeux et besoins préalablement définis par le diagnostic ;
- 4. L'élaboration du plan d'action** : avec plusieurs rencontres de travail afin de valider le détail des actions à réaliser et un atelier de travail pour valider l'ensemble du contenu et lancer sa mise en œuvre ;
- 5. La mise en œuvre du plan d'action** : avec des rencontres de travail régulières et des indicateurs permettant d'évaluer la démarche et de l'adapter en cas de besoin.

Le cadre élaboré au fil de ces étapes correspond aujourd'hui à la **stratégie de transition écologique** qui a été établie et définie par la commune à l'aide de plusieurs composantes : les défis du territoire, la vision de la commune, ses chantiers et objectifs qui inscrivent ainsi ces actions dans un projet plus grand et durable.



LES 6 DÉFIS POUR BESM

1.

La protection et adaptation des milieux naturels et urbains en réponse aux impacts des changements climatiques en visant la réduction des GES et la protection des espaces privés et publics pour préserver la biodiversité

2.

L'exemplarité de l'organisation communale et des habitants du territoire

3.

Une gouvernance transversale et partagée où chaque acteur est responsable de l'atteinte des objectifs de la stratégie de transition

4.

La compréhension de l'importance de la stratégie de transition par la population afin de construire un objectif collectif

5.

La Mobilisation des habitants pour que leur engagement amplifie l'impact positif et collectif des actions mises en œuvre

6.

Le soutien et accompagnement de la population au développement de sa résilience face aux changements climatiques selon les différentes vulnérabilités du territoire, et plus particulièrement en situation de crise

Le diagnostic des défis auxquels Binic-Étables sur Mer fait face l'a conduit vers la **définition d'une vision et de chantiers** afin que, désormais, les actions à réaliser se rattachent à des objectifs clairs qui résonnent en chacun des Binicaises, Binicais, Tagarines et Tagarins.

LES GRANDS CHANTIERS DE LA TRANSITION

UNE ORGANISATION MUNICIPALE DONT LES **PRATIQUES INTERNES ET LES MODES DÉCISIONNELS SONT EXEMPLAIRES** AU REGARD DE LA STRATÉGIE

Les habitants, pour s'engager et comprendre ce qu'on attend d'eux, ont besoin que leur municipalité se montre exemplaire dans ses pratiques internes et ses prises de décisions. Elle doit être cohérente dans ses actions et se donner les moyens d'atteindre ses objectifs.

OBJECTIFS

- 1.** Déployer les moyens financiers et humains à la hauteur des ambitions ;
- 2.** Faire preuve d'exemplarité dans les pratiques internes quotidiennes et de gestion ;
- 3.** Informer et collaborer en continu avec les agents communaux sur les enjeux climatiques et environnementaux et sur les gestes à poser pour réduire l'empreinte environnementale de la mairie ;
- 4.** Évaluer de façon concrète, mesurable et régulière la stratégie de la commune et rendre des comptes par la mise en œuvre d'un budget vert² ;
- 5.** Développer une culture du changement et de résilience organisationnelle au sein de la commune.

² Un budget vert constitue une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement et une identification des ressources publiques à caractère environnemental. (pour plus d'information : <https://www.economie.gouv.fr/budget-vert>)

LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

- 1.** Financer la stratégie de transition par des leviers budgétaires stables, simples et diversifiés (Appel à projet, partenariats, etc.) ;
- 2.** Déployer les besoins humains nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie et recruter un agent chargé d'animer, de coordonner et d'évaluer les transitions dans un esprit collaboratif et participatif ;
- 3.** Développer une politique d'achat responsable qui guide les choix d'achat des agents communaux (ex. : remplacer les produits d'entretien par des produits naturels ou éco-labels et déterminer des critères ou une charte écoresponsable et durable lors du choix des fournisseurs et sous-traitants) ;
- 4.** Mettre en place des pratiques écoresponsables au travail dans tous les services : développer une charte de "travail vert" (ex. : mettre à disposition des agents des voitures de service électriques ou des vélos) ;
- 5.** Rénover les bâtiments publics (énergétique, utilisation) avec une stratégie pluriannuelle de réfection des bâtiments (usage), sobriété, utilisation du foncier (ex.: installer des cuves de récupération d'eau de pluie pour les bâtiments municipaux)
- 6.** Développer une politique de santé et sécurité au travail ;
- 7.** Déployer des ateliers d'information, de sensibilisation, des formations et des outils pour accompagner les agents et les élus sur les enjeux de la stratégie
- 8.** Se doter d'un budget vert
- 9.** Créer un espace de travail afin de guider les réflexions de l'organisation quant à la conduite du changement et au développement de la résilience organisationnelle

TENDRE VERS UNE COMMUNE NEUTRE ET SOBRE AU NIVEAU ÉNERGÉTIQUE

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu important pour notre société et celle des générations futures. Binic-Étables sur Mer a les moyens d'agir ; notamment par le développement des énergies renouvelables sur son territoire qui lui permettront également d'améliorer son autonomie énergétique et sa résilience.

OBJECTIFS

1. Viser la sobriété énergétique et augmenter l'autonomie énergétique de la commune ;
2. Réduire les émissions de GES collectives et par secteur de la commune ;
3. Démocratiser les nouvelles manières de construire ;
4. Accroître et renforcer l'utilisation des mobilités douces ;
5. Comprendre les leviers pour agir individuellement et collectivement sur nos comportements pour atteindre la sobriété.

LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

1. Améliorer l'efficacité et réduire la consommation énergétique (ex. : équiper les bâtiments communaux de panneaux solaires et chiffrer la consommation énergétique pour mieux déterminer les cibles de réduction) ;
2. Préserver les puits de séquestration du carbone ;
3. Informer, sensibiliser et former les habitants, les artisans et les professionnels de la construction sur les notions en lien avec les bâtiments durables à la construction et la rénovation par meilleure coordination et communication avec les services de l'ADIL, du CAUE, de l'ALEC, et du SDE ;
4. Favoriser les énergies décarbonées des véhicules individuels et communaux (électricité, GVN, H2...) ;
5. Adopter les meilleures pratiques pour le renouvellement de la voirie (ex. développer les pistes cyclables et les infrastructures du réseau cyclable).

UNE COMMUNE LITTORALE QUI PRÉSERVE SA RICHESSE ET SON IDENTITÉ EN VALORISANT LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER DES ESPACES URBANISÉS

Reconsidérer l'espace naturel et lui accorder sa vraie valeur dans l'agglomération urbaine tout en offrant un milieu de vie pratique et généreux à leurs habitants n'est pas un pari impossible. La nature avec sa biodiversité doivent faire partie intégrante des espaces privés (jardins en ville) comme des espaces publics (rue - infrastructures) et doivent l'être pour améliorer notre santé, s'adapter aux changements climatiques et réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

OBJECTIFS

1. Procéder à des aménagements en trouvant des solutions fondées sur la nature ;
2. Garantir la protection et la conservation des milieux naturels et de la biodiversité ;
3. Protéger la ressource en eau ;
4. Prévoir et anticiper la gestion des risques naturels propres à la commune.

LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

1. Favoriser et préserver la biodiversité par des corridors écologiques, une trame verte et bleue, des jardins en ville et par l'application de la Charte de l'arbre ;
2. Créer des milieux de vie dynamiques et densifiés, maintenir les interfaces et les porosités entre les espaces ;
3. Conserver et concevoir des îlots de fraîcheur par la protection des espaces déjà existants (privés ou publics) et par la création de nouveaux espaces (ex. : végétaliser les cours d'écoles et les bâtiments municipaux) ;
4. Lutter contre l'érosion et l'artificialisation des sols (ex. : réaliser la cartographie de l'évolution du trait de côté à 30 et 100 ans afin d'établir les nouvelles règles d'aménagement du territoire) ;
5. Généraliser la récupération des eaux de pluie dans les nouvelles constructions (ex. : encourager les habitants à installer des cuves de récupération d'eau de pluie).

UN MILIEU DE VIE SAIN ET RÉSILIENT CONSTRUIT AVEC DES **HABITANTES** **ET HABITANTS CONSCIENTS ET** **INFORMÉS**

Binic-Étables sur Mer souhaite collaborer davantage avec ses habitants : informer les individus et les inclure dans les prises de décisions, dans le déploiement d'actions ou encore d'activités nouvelles, encourager leur implication dans la vie communale et participer à la généralisation de bonnes pratiques.

OBJECTIFS

- 1.** Accroître l'autonomie alimentaire de la commune et créer des espaces de sensibilisation au bien manger ;
- 2.** Engager la commune vers la résilience alimentaire de ses habitants et de son territoire ;
- 3.** Proposer un accompagnement au changement des pratiques ;
- 4.** Réduire l'impact des pollutions et des nuisances affectant les personnes sur le territoire de la commune ;
- 5.** Encourager les différents acteurs du territoire à être des exemples reflétant la prise de conscience et la mobilisation pour l'action climatique et environnementale ;
- 6.** Offrir des moments et des opportunités d'échanges et de partages entre les habitantes et les habitants ;
- 7.** Communiquer sur les actions VERTueuses de l'ensemble du territoire et donner envie de se mobiliser ;
- 8.** Accompagner les personnes vulnérables et rendre la commune accessible au plus grand nombre ;
- 9.** Améliorer la gestion et le tri des matières résiduelles.

LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

- 1.** Rapprocher les habitants du monde agricole et encourager la consommation locale (ex. : aménager des jardins partagés accessibles à tous) ;
- 2.** Adapter le tourisme pour qu'il ait le moins d'impact possible sur l'environnement et les émissions de GES ("tourisme vert") ;
- 3.** Atténuer les effets des nuisances et pollutions potentielles à travers de futurs politiques et programmes (ex. : s'engager dans la charte de plage sans plastique) ;
- 4.** Encourager la participation des associations dans le choix de pratiques saines et écoresponsables ;
- 5.** Inciter les entreprises locales et les agriculteurs à adopter des comportements plus responsables ;
- 6.** Provoquer la concertation des acteurs locaux pour favoriser l'émergence d'une mobilisation citoyenne ;
- 7.** Encourager l'exemplarité des associations et des particuliers dans le montant des subventions octroyées ;
- 8.** Aménager des lieux et des temps de rencontre multiculturels favorisant la convivialité entre les habitants et les services ;
- 9.** Communiquer sur les actions de la commune, informer et encourager les habitants et habitantes à se mobiliser et à s'engager pour prendre part à la transition écologique (ex. : instaurer un programme d'éducation à l'environnement dans les écoles, proposer un kit de réduction des consommations en eau et en énergie à prêter aux particuliers pour mesurer leurs consommations et leur permettre de mieux comprendre les actions qu'ils peuvent faire pour les réduire) ;
- 10.** Accompagner les personnes âgées dans leur parcours de vie ;
- 11.** Rendre davantage accessible la commune aux personnes porteuses d'un handicap ;
- 12.** Soutenir le développement des logements sociaux ;
- 13.** Inciter les habitants à modifier leurs habitudes de tri et à valoriser leurs matières résiduelles (ex. : augmenter le nombre de composteurs sur la commune).

UNE **GOVERNANCE TRANSVERSALE** QUI ACCÉLÈRE L'ENGAGEMENT DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES LOCALES DANS LES TRANSITIONS

C'est au niveau de la gouvernance que sont garanties la transversalité et la cohérence entre les prises de décisions et les objectifs à atteindre. En renforçant l'engagement du plus grand nombre et l'effort collectif, la transition pourra s'effectuer partout sur le territoire.

OBJECTIFS

- 1.** Affirmer l'action publique en encourageant l'implication des habitants ;
- 2.** Augmenter la part d'achats responsables sur l'ensemble de la commune ;
- 3.** Encourager la présence et l'installation d'entreprises et de collectifs engagés dans la transition ;
- 4.** Développer une culture du partage, de l'entraide et de la coopération au sein de notre commune.

LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

- 1.** Favoriser l'achat de produits locaux (ex. : développer des outils pour mutualiser l'utilisation de biens et garantir des achats responsables) ;
- 2.** Identifier et accompagner (au besoin) des projets des habitants portant sur les transitions ;
- 3.** Encourager l'innovation des entreprises en termes de pratiques durables et de réduction des impacts ;
- 4.** Développer une culture d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en provoquant la rencontre et les échanges entre entreprises locales dans une perspective d'économie circulaire ;
- 5.** Encourager la mobilisation des habitants en les invitant à prendre part aux décisions et débattre des enjeux qui les touchent/concernent (ex. : lancer un défi zéro déchet).

MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE

Tenant compte des priorités des habitants, de la vision collective de la commune et des défis identifiés en amont, la Stratégie de transition écologique de Binic-Étables sur Mer se décline en **5 chantiers et 28 objectifs ambitieux**. La commune établira ses priorités des prochaines années en les rapportant continuellement aux objectifs qu'elle s'est fixés.

Pour assurer la mise en œuvre concrète de sa stratégie, Binic-Étables sur Mer a développé un **plan d'action structuré sur cinq (5) ans, de 2023 à 2027**. Il est articulé sur la base de **56 actions envisagées** priorisées en fonction des opportunités, de la capacité d'action de l'organisation municipale et de l'atteinte des objectifs.

Le plan d'action présente donc les échéances des actions, ainsi que les ressources humaines et financières nécessaires pour chacune d'elles. Chaque action dispose aussi de ses propres indicateurs de réussite et de ses responsables.

Avec le plan d'action 2023-2027, la commune assurera un suivi rigoureux des actions réalisées et poursuivra ses efforts pour protéger ses milieux de vie et ses milieux naturels, et garantir une qualité de vie à ses habitants.

Stratégie de transition écologique
Binic-Étables sur Mer

6 DÉFIS

5 GRANDS
CHANTIERS

28 OBJECTIFS

56 ACTIONS

ELLE FAIT DONC APPEL À TOUS LES ACTEURS DE SON TERRITOIRE POUR CONTRIBUTER, DE FAÇON CONCERTÉE, À LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

CONCLUSION

La stratégie de transition de Binic-Étables sur Mer est une stratégie globale, cohérente et actionnable impliquant et mobilisant tous les acteurs de la commune et tous les sujets de transition.

Il ne nous reste maintenant qu'une étape : la mise en œuvre de cette stratégie. C'est celle qui nécessitera le plus d'efforts de la part de tous et toutes pour engendrer le maximum d'impacts à court et à long termes. BESM s'engage à rendre des comptes régulièrement, à communiquer sur l'avancée des objectifs et sur les potentiels changements d'orientation.

À l'échelle d'une maison, d'un quartier ou encore d'une municipalité, tous les gestes comptent. **Binic-Étables sur Mer demande à tous ses habitants d'être volontaires, de la rejoindre dans l'aventure et de faire preuve d'exemplarité**, car la réussite ne peut être atteinte que si l'ensemble des acteurs partagent la même vision et se mobilisent autour de la même cause.

Le changement prend du temps. La mairie, ses habitants et habitantes s'engagent dans un projet durable qui sera sans cesse à adapter : aux changements, aux crises, aux aléas climatiques ; et qui devra être étendu à d'autres municipalités, aux régions et aux nations.

**LA STRATÉGIE DE TRANSITION DE BINIC-ÉTABLES SUR MER :
C'EST 5 GRANDS CHANTIERS, 28 OBJECTIFS ET 56 ACTIONS ENVISAGÉES
DONT PLUSIEURS ACTIONS POUR 2023**

ON COMMENCE QUAND ?